

UN AMI RESTÉ "BLOQUÉ"

Par Profil supprimé Postée le 18/02/2014 18:53

Bonjour, je me permet de vous contacter en raison de l'inquiétude que j'ai pour un ami. Ce dernier est encore un ado et se drogue régulièrement, il prend surtout tout ce qui est médicaments (du genre tramadol) ou de la md. Le truc c'est que récemment, il a changé brusquement de comportement, il a un discours étrange sur le bonheur, le fait qu'il a réussi à amener le paradis sur terre, et que le monde autour de nous est ce paradis, que maintenant c'est réel que tout le monde peut enfin être heureux. Il a passé le weekend à aller voir une fille pour laquelle il a vraisemblablement des sentiments mais à laquelle il les a toujours caché, et lui demandait de l'embrasser pour qu'il atteigne le bonheur définitif. Il a récemment été interné dans un hôpital, seulement les simples amis ne sont pas autorisés à lui rendre visite et nous n'osons pas déranger la famille avec nos questions. J'aimerais savoir si il est possible qu'il reste perché ou si il va redevenir comme avant, et si oui combien de temps peut durer son "trip" maintenant qu'il est pris en charge par des médecins ? La famille a demandé à la fille chez laquelle il se rendait de rompre tout lien avec lui, et nous aimerions savoir si effectivement il serait mieux que celle-ci ne lui parle pas ou si au contraire sa présence peut l'aider à remonter la pente. Merci d'avance pour votre aide.

Mise en ligne le 20/02/2014

Bonjour,

Il nous est impossible de dire si votre ami va faire face ou non à ses problèmes d'ordre psychiatrique. Cela ne peut être que passager dans la majorité des cas, tandis que dans d'autres cela témoigne d'une pathologie psychiatrique qui sera présente durablement. Il existe cependant des traitements et des prises en charge qui peuvent parfois aider les personnes à atténuer voire supprimer les symptômes liés à leur maladie. Seul un professionnel ayant eu un ou plusieurs entretiens avec lui pourrait apporter plus d'éléments, notamment à travers un diagnostic qui permettrait de savoir de quoi souffre votre ami. Le principal à ce jour est qu'il reçoive l'aide de professionnels de santé.

Concernant le fait que sa famille ait "demandé à la fille chez laquelle il se rendait de rompre tout lien avec lui", nous ne pouvons pas juger de la pertinence de cette décision. Si vous pensez qu'il serait mieux qu'il la revoie, et qu'elle en a aussi l'envie, peut être pourriez vous en parler avec sa famille, afin d'évaluer ensemble la situation et de prendre une décision commune, éventuellement aussi avec l'équipe médicale qui le suit. Il nous semble dans tous les cas primordial dans ce type de situation que les décisions soient prises à travers une réflexion commune, dans l'idéal avec l'aide de professionnels.

Si vous ou toute autre personne de son entourage avez besoin d'informations, de conseils ou de soutien, sachez qu'il existe "écoute-famille", qui est un service téléphonique dépendant de l'Unafam (union nationale de familles ou amis de personnes malades ou handicapées psychiques). Nous vous indiquons un lien renvoyant vers leur site où leurs coordonnées ainsi que leurs missions détaillées y sont spécifiées.

Cordialement.

En savoir plus :

- [Ecoute-famille](#)